



Caractérisation du milieu naturel

Commune de Bernin

Avril 2013

SETIS - GROUPE DEGAUD
20, rue Paul Helbronner
38100 GRENOBLE
☎ : 04 76 23 31 36
☎ : 04 76 23 03 63
Environnement@groupe-degaud.fr



SOMMAIRE

1 .	CONTEXTE BIOLOGIQUE.....	5
2 .	ZONAGES PATRIMONIAUX.....	5
3 .	CORRIDORS ÉCOLOGIQUES – TRAMES VERTES ET BLEUES	7
4 .	CARACTÉRISATION DES HABITATS NATURELS.....	9
4.1 .	Méthode	9
4.2 .	Secteur 1.....	10
	4.2.1 . <i>Habitats</i>	10
	4.2.2 . <i>Potentiel floristique</i>	12
	4.2.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	12
4.3 .	Secteur 2.....	13
	4.3.1 . <i>Habitats</i>	13
	4.3.2 . <i>Potentiel floristique</i>	14
	4.3.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	16
4.4 .	Secteur 3.....	16
	4.4.1 . <i>Habitats</i>	16
	4.4.2 . <i>Potentiel floristique</i>	18
	4.4.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	18
4.5 .	Secteur 4.....	19
	4.5.1 . <i>Habitats</i>	19
	4.5.2 . <i>Potentiel floristique</i>	19
	4.5.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	19
4.6 .	Secteur 5.....	21
	4.6.1 . <i>Habitats</i>	21
	4.6.2 . <i>Potentiel floristique</i>	23
	4.6.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	23
4.7 .	Secteur 6.....	24
	4.7.1 . <i>Habitats</i>	24
	4.7.2 . <i>Potentiel floristique</i>	24
	4.7.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	24
4.8 .	Secteur des Franques.....	26
	4.8.1 . <i>Habitats</i>	26
	4.8.2 . <i>Potentiel floristique</i>	26
	4.8.3 . <i>Potentiel faunistique</i>	26
5 .	HIÉRARCHISATION DES SECTEURS.....	27

CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL

L'objectif de cette étude est de préciser les caractéristiques du milieu naturel sur 7 secteurs définis (secteurs 1 à 6 + secteur des Franques) du territoire communal.

1 . CONTEXTE BIOLOGIQUE

La commune de Bernin prend place dans le Grésivaudan, en rive droite de l'Isère. La partie haute de la commune est située sur les coteaux du massif de la Chartreuse.

Le territoire communal de Bernin peut être grossièrement découpé en deux parties bien distinctes :

- Les zones non urbanisées de la moitié haute de la commune sont occupées du haut vers le bas, par des falaises, des forêts et des prairies bocagères en pente douce sur sols secs et pierreux, accompagnées de quelques vignes.
- Les zones non urbanisées de la moitié basse sont dominées par des cultures (maïs, blé et légumineuses) ; elles prennent place dans les sols plus humides, limono-sableux de la plaine de l'Isère.

Les 7 secteurs étudiés sont situés sur les coteaux au dessus de la RD 1090 (secteurs 1 à 4) ou à l'interface entre les coteaux et la plaine agricole à l'aval de la RD 1090 (secteurs 5, 6 et des Franques).

Cette position originale entre massif montagneux sec et boisé et plaine alluviale humide, associée aux différences de pratiques culturelles entre ces deux entités, engendre une grande biodiversité, tant en termes d'habitats qu'en termes d'espèces.

2 . ZONAGES PATRIMONIAUX

La partie la plus haute de la commune est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Chartreuse.

Ce secteur est également concerné par 2 ZNIEFF, qui en soulignent l'intérêt écologique :

- la ZNIEFF de type II n°3818 « Versants méridionaux de la Chartreuse »
- la ZNIEFF de type I n°38180009 « Gorges du Manival »

La partie la plus proche de l'Isère est quant à elle incluse dans :

- la ZNIEFF de type II n°3819 « Zone fonctionnelle de la rivière Isère entre Cevins et Grenoble »
- la ZNIEFF de type I n°38190002 « l'Isère de Pontcharra à Villard-Bonnot »
- l'Espace Naturel Sensible (ENS) des « Forêts alluviales du Grésivaudan »

Par ailleurs, une bonne partie de la zone cultivée sur la plaine alluviale est inscrite à l'inventaire départemental des zones humides.

3 . CORRIDORS ÉCOLOGIQUES – TRAMES VERTES ET BLEUES

Un corridor écologique est un ensemble de structures généralement végétales, en milieu terrestre ou aquatique, qui permet le transit des espèces animales et végétales entre différents habitats (massifs forestiers, zones humides, ...).

Les corridors écologiques relient les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et de migration de la faune, et permettent également aux espèces de se déplacer, d'échanger leurs gènes, et de coloniser de nouveaux territoires.

Il existe deux grands types de corridors écologiques :

- Les **corridors terrestres** qui se situent au niveau des boisements et des réseaux de haies, et qui permettent le passage de la grande faune (chevreuils notamment) et de la petite faune (Martre, Renard,...) terrestre et aviaire.
- Les **corridors aquatiques** qui se situent au niveau des cours d'eau et des zones humides, et qui permettent le déplacement des espèces aquatiques, mais également des espèces terrestres liées au milieu aquatique (Martin-pêcheur d'Europe, amphibiens, végétation hydrophile,...).

Le département de l'Isère a fait l'objet de plusieurs études faisant le constat des milieux favorables à la faune et à ses déplacements, notamment le REDI (Réseau Ecologique du Département de l'Isère - Econat 2009), le RERA (Réseau Ecologique Rhône-Alpes - Asconit Consultant et Biotopie 2010) et le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique – en cours d'élaboration par la DREAL, la Région, et le réseau des agences d'urbanisme de Rhône-Alpes).

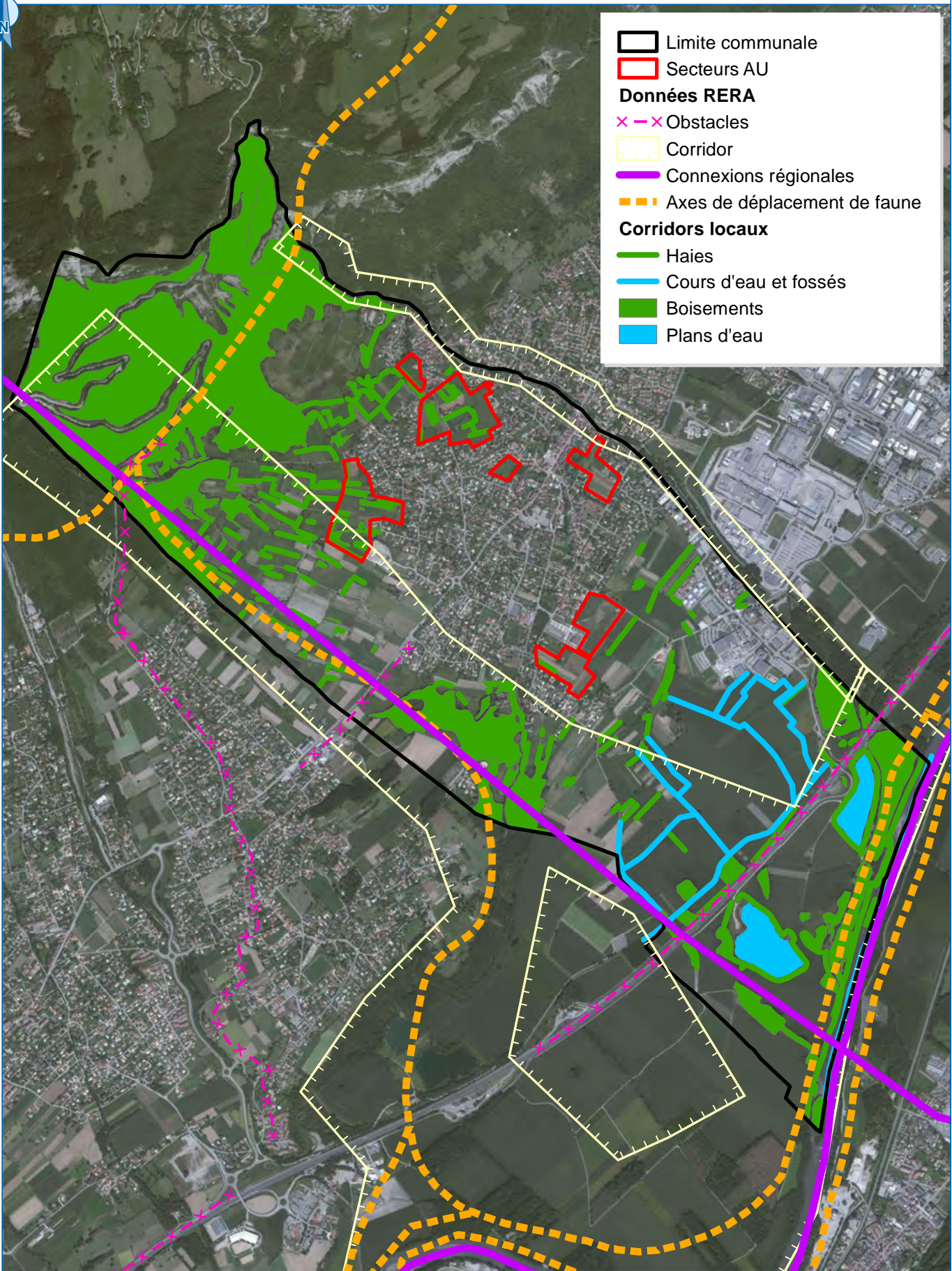
L'analyse des photographies aériennes et les observations de terrain permettent d'appréhender les corridors au niveau local et de compléter les données des différentes études.

La confrontation des études existantes et de l'analyse des données de terrain permettent le diagnostic suivant :

CARTE DES CORRIDORS



-  Limite communale
-  Secteurs AU
- Données RERA**
-  Obstacles
-  Corridor
-  Connexions régionales
-  Axes de déplacement de faune
- Corridors locaux**
-  Haies
-  Cours d'eau et fossés
-  Boisements
-  Plans d'eau



Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS - Données RERA 2010

Echelle : 1/25000



- Axe Chartreuse-Isère :
 - Un important passage de faune existe des boisements de la Chartreuse à ceux de l'Isère, en passant par le vaste couloir non urbanisé (zone agricole + boisements) entre Bernin et Saint-Nazaire-Les-Eymes. Un dispositif de détection de la faune sur la RD1090 destiné à éviter les collisions avec la circulation routière a d'ailleurs été mis en place à ce niveau.
 - Le Ruisseau de Craponoz et sa mince bande boisée rivulaire constitue un corridor aquatique, toutefois son potentiel est réduit par sa position enclavée dans l'urbanisation.
 - Les principales barrières aux déplacements sur cet axe sont la RD1090 et l'autoroute A41.
- Axe Grenoble-Chambéry :
 - Le cours de l'Isère est connu pour être un couloir migratoire d'importance régionale, notamment pour l'avifaune.
 - Les déplacements des espèces se font aussi via les boisements du massif de la Chartreuse, en partie haute de la commune.
 - Le principal obstacle aux déplacements sur cet axe est l'urbanisation.
- Eléments favorisant les déplacements de faune sur les 2 axes :
 - Le réseau de haies, encore bien développé et cohérent sur la partie haute de la commune, est très favorable aux déplacements des espèces animales. Ces haies constituent des corridors terrestres. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont généralement larges, denses, bien stratifiées et plantées sur des pierriers.
 - Dans la partie basse cultivée de la commune, c'est le réseau de chantournes, fossés et drains qui favorise les déplacements de la faune, notamment la faune des milieux aquatiques et humides mais également l'avifaune et la faune terrestre. Ces éléments linéaires sont particulièrement intéressants car toujours accompagnés de roselières denses et larges, très favorables à la faune.

4 . CARACTÉRISATION DES HABITATS NATURELS

4.1 . Méthode

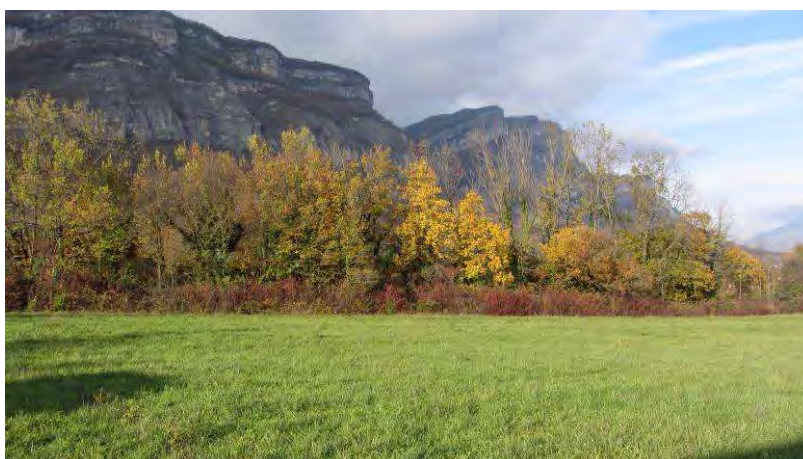
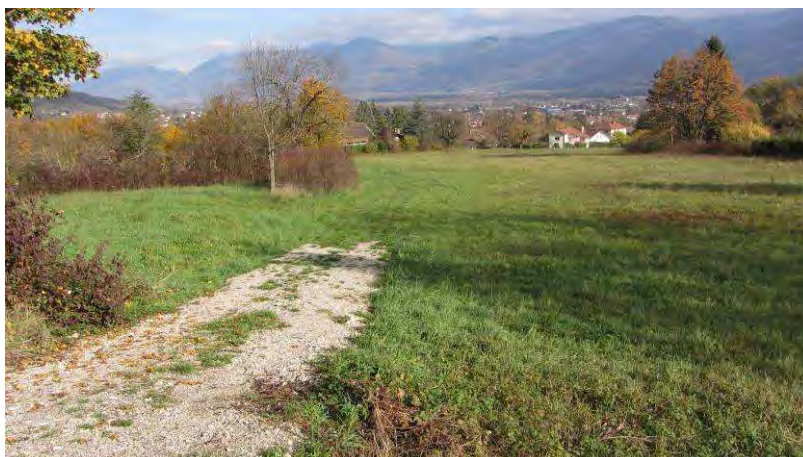
La caractérisation des habitats est basée sur un parcours de chacun des 7 secteurs, par deux chargés d'études naturalistes, les 30 octobre, 13 novembre et 3 décembre 2012. Ces dates ne permettent pas un inventaire exhaustif de la faune et de la flore, mais permettent tout de même l'identification de nombreuses espèces végétales et la caractérisation des habitats via l'analyse des associations végétales et des dominances. Elles permettent également l'observation de la faune hivernante.

L'ensemble des éléments recueillis sur le terrain permet la caractérisation des habitats ainsi que l'estimation de leur potentiel et de leur sensibilité floristique et faunistique (zone humide, pelouse sèche, habitat d'intérêt communautaire, espèces protégées...).

4.2 . Secteur 1

4.2.1 . Habitats

Le secteur 1 est une vaste zone bocagère occupée par des prairies mésophiles à méso-xérophiles comportant de belles haies bocagères larges, denses, bien stratifiées (présence de strates herbacée, buissonnante, arbustive et arborée). Ces haies sont composées d'espèces autochtones dont plusieurs épineux et de nombreuses essences à baies, elles se positionnent souvent sur des pierriers.



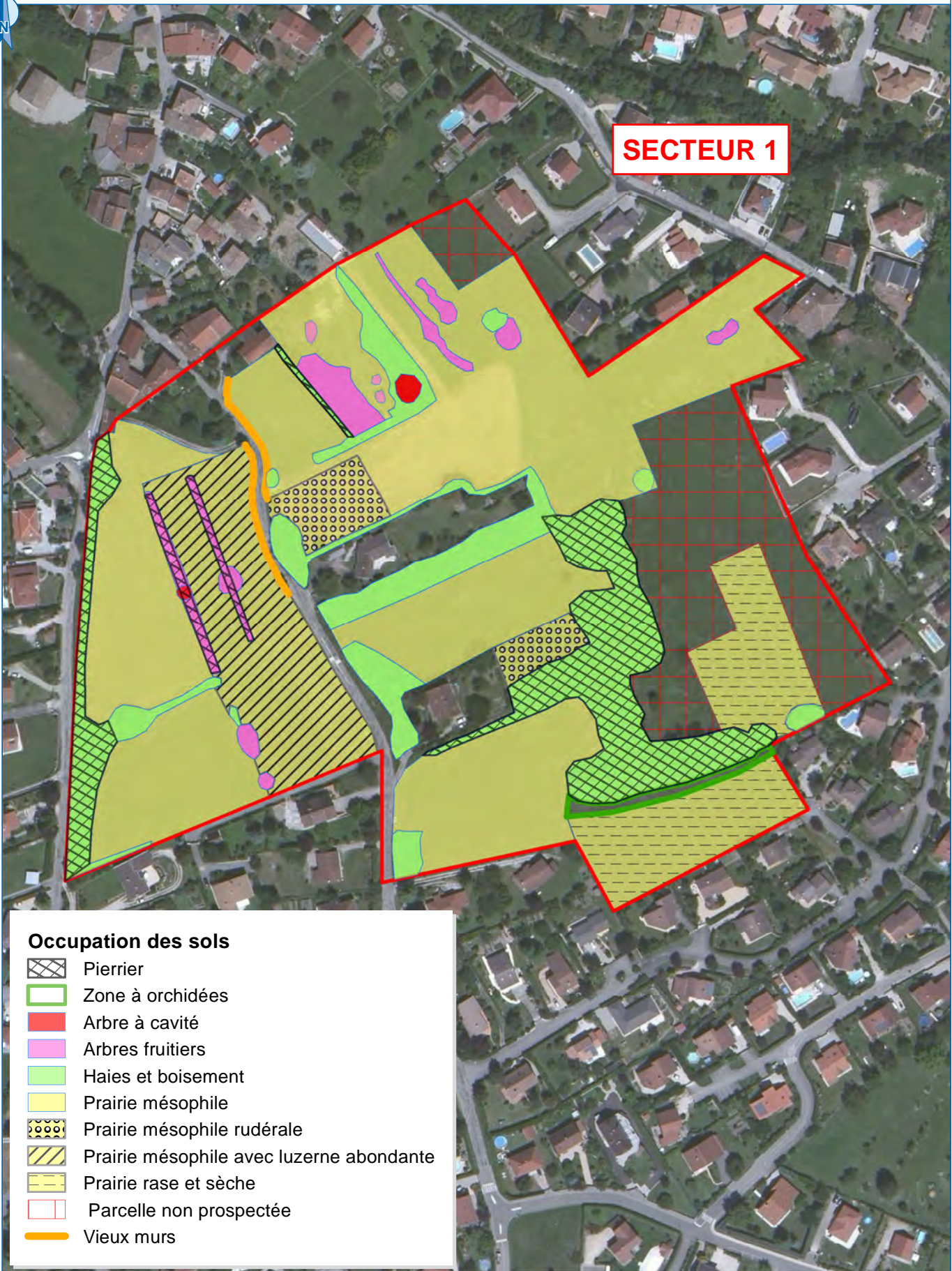
Ces haies sont majoritairement composées d'Erable champêtre (abondant), Frêne (abondant), Cornouiller sanguin (abondant), Troène, Prunelier, Noisetier, Cotonéaster, Buisson ardent, Merisier, Aubépine, Rosiers, Ronces, Lierre et Clématite. D'autres espèces moins abondantes sont également présentes : Orme, Sureau noir, Charme, Cornouiller mas, Cerisier de Sainte Lucie, Fusain...

Ces haies particulièrement favorables à la faune constituent des corridors écologiques.





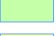
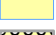





CARTE DES HABITATS



SECTEUR 1



Occupation des sols

-  Pierrier
-  Zone à orchidées
-  Arbre à cavité
-  Arbres fruitiers
-  Haies et boisement
-  Prairie mésophile
-  Prairie mésophile rudérale
-  Prairie mésophile avec luzerne abondante
-  Prairie rase et sèche
-  Parcelle non prospectée
-  Vieux murs

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS

Echelle : 1/2500



Les prairies du secteur peuvent être classées en 3 catégories :

- les prairies mésophiles à méso-xérophiles, bien diversifiées, dominées par les graminées (Fenasse, Avoine dorée) et composées de nombreuses espèces fleuries comme la Sauge des prés, la Marguerite, la Silène enflée, la Centaurée jacée, l'Aigremoine, le Trèfle des prés, la Knautie des prés, l'Achillée mille folioles...
- les prairies semées, dominées par la Luzerne cultivée accompagnée des mêmes espèces que les prairies mésophiles
- les prairies mésophiles qui s'enfrichent, comportant des espèces plus rudérales comme l'Armoise vulgaire, le Picride amère, la Vergerette annuelle et des espèces invasives comme l'Aster de Nouvelle Belgique, recolonisées par les Ronces.



De vieux vergers, dominés par les Pommiers, Noyers et Cerisiers sont également présents. Ces vieux arbres comportent des cavités qui peuvent être favorables à la faune.

Le sol du secteur 1, très caillouteux, ne présente pas les caractéristiques d'un sol de zone humide. Au contraire, le sol et la végétation sont caractéristiques des coteaux secs.

4.2.2 . Potentiel floristique

Les prairies mésophiles et les haies sont relativement riches en espèces végétales mais ces espèces sont pour la plupart communes. Les secteurs les plus secs et les bords de chemin peuvent toutefois potentiellement accueillir des espèces intéressantes des prairies sèches, des orchidées et l'Ail rocambole (protégé).

La présence de l'Aster de Nouvelle Belgique, espèce exotique invasive, néfaste à la biodiversité, est à surveiller.

4.2.3 . Potentiel faunistique

Plusieurs oiseaux hivernants ont été contactés sur ce secteur : Corneille, Mésanges charbonnière, bleue et à longue queue, Moineau domestique, Pinson des arbres, Verdier, Rouge-gorge, Pie bavarde, Pic vert, Merle, Chardonneret, Sittelle, Troglodyte, Grimpereau des jardins. Tous ces passereaux sont communs, toutefois la plupart sont protégés.

Le Grand corbeau qui niche dans les falaises de la Chartreuse, a également été entendu et survole le secteur. Des écureuils roux (protégés) fréquentent les haies. Le papillon Vulcain, l'un des rares encore observable en novembre, est présent.

Hormis ces quelques espèces observées, le site est potentiellement très favorable pour la faune, de part ses habitats et sa proximité avec la Chartreuse.

Les haies, particulièrement favorables, sont susceptibles d'accueillir un grand nombre de passereaux ubiquistes et forestiers. Le caractère bocager du secteur est favorable à l'avifaune des milieux semi-ouverts comme les Bruants, la Pie-grièche, les Tariers, le Faucon crécerelle, l'Hypolaïs polyglotte... Les Hirondelles et les rapaces peuvent y chasser.



Le réseau de haies, associé aux prairies et à la présence de vieux arbres à cavités est particulièrement favorable aux chauves-souris pour le gîte, la chasse et les déplacements.

Les vieux arbres à cavité sont également favorables aux coléoptères saproxylophages, dont plusieurs espèces sont patrimoniales (Pique-prune, Lucane cerf-volant...).

Les prairies sont favorables aux papillons.

Les bocages secs, et particulièrement les pierriers, sont très favorables aux reptiles.

L'absence de zone humide rend le site défavorable aux amphibiens et odonates.

Enfin, le site est probablement fréquenté par divers mammifères terrestres (Lapin, Sanglier...)

4.3 . Secteur 2

4.3.1 . Habitats



Le secteur 2, comme le secteur 1, est une vaste zone bocagère comportant toutefois d'avantage de boisements, notamment :

- des friches arbustives, composées des mêmes essences que les haies,
- un boisement plus mature, dominé par le Robinier et le Frêne, à sous-bois de Troène et de Lierre



Les haies sont semblables à celles du secteur 1 : denses, stratifiées, comportant des espèces épineuses et des espèces à baies, plantées sur des pierriers. Elles sont globalement composées des mêmes espèces, auxquelles s'ajoutent le Chêne pubescent et l'Arbre à perruque, tous deux abondants et xérophiles, ainsi que le Chèvrefeuille et la Viorne lantane.

Les prairies sont également relativement semblables, quoique par endroit plus sèches avec la présence de Thym et d'Origan.

Les vieux vergers ont aussi les mêmes caractéristiques que ceux du secteur 1.

Ce secteur n'est pas en zone humide. Il semble d'ailleurs un peu plus sec que le secteur 1 : espèces végétales thermophiles et vignes attenantes.

4.3.2 . Potentiel floristique

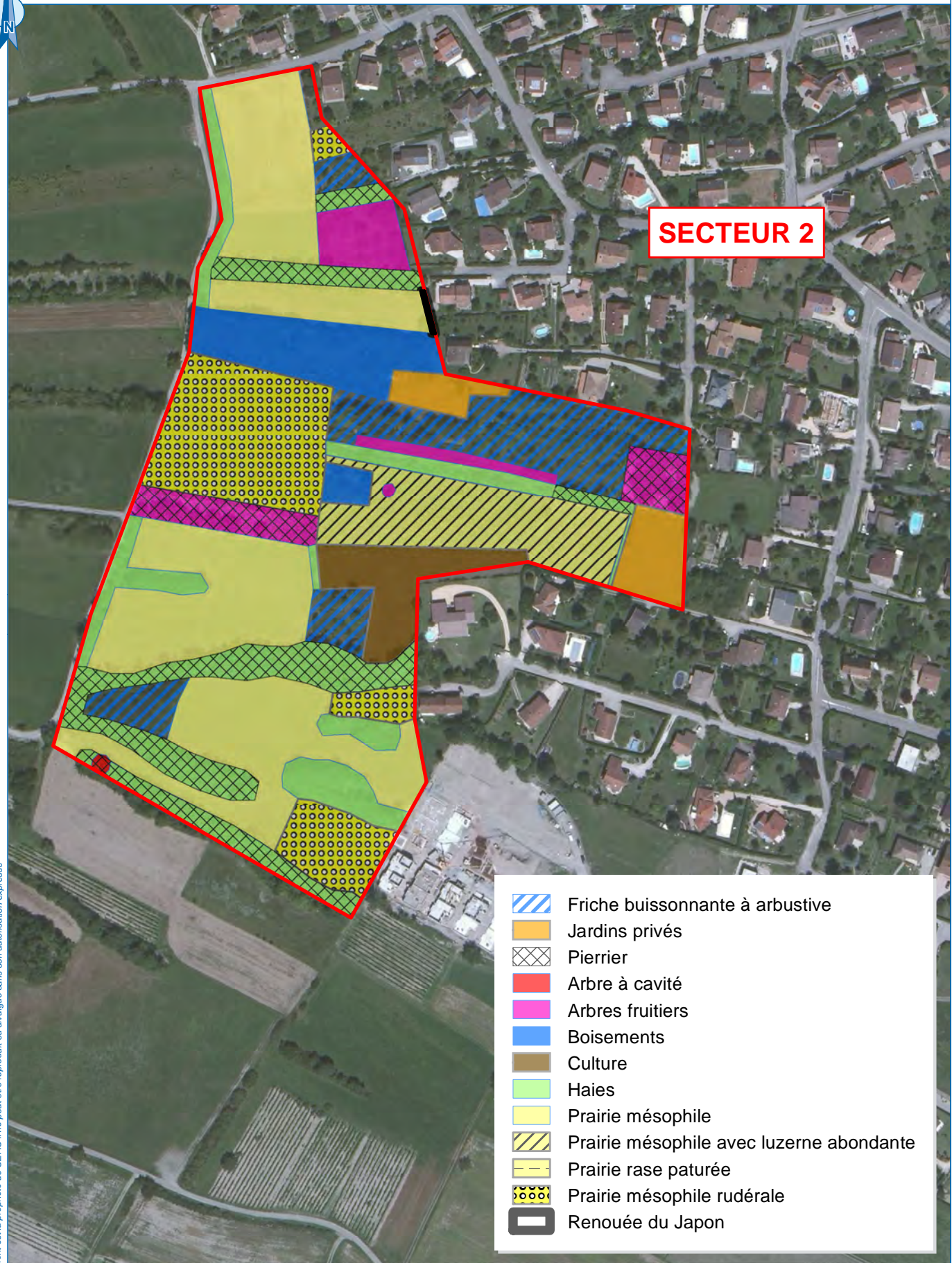
Le secteur 2 possède le même potentiel floristique que le secteur 1.

Par ailleurs, il est colonisé par 3 espèces invasives à surveiller : l'Aster de Nouvelle Belgique, la Renouée du Japon et le Robinier faux-acacia.



Renouée du Japon

CARTE DES HABITATS



SECTEUR 2

-  Friche buissonnante à arbustive
-  Jardins privés
-  Pierrier
-  Arbre à cavité
-  Arbres fruitiers
-  Boisements
-  Culture
-  Haies
-  Prairie mésophile
-  Prairie mésophile avec luzerne abondante
-  Prairie rase paturée
-  Prairie mésophile rudérale
-  Renouée du Japon

Ce document est la propriété de SETIS Il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS

Echelle : 1/2500



4.3.3 . Potentiel faunistique

Plusieurs oiseaux hivernants ont été contactés sur ce secteur. Aux espèces observées sur le secteur 1 s'ajoutent les Grives draine et musicienne, la Bergeronnette grise, le Geai, le Bruant zizi, le Choucas des tours, le Pic épeiche et la Mésange noire. La plupart de ces espèces sont protégées mais communes.

La présence de l'Ecureuil, du Lapin de Garenne et du Sanglier est attestée sur ce secteur.

Le secteur 2 présente les mêmes potentialités que le secteur 1 :

- avifaune ubiquiste, forestière et des milieux semi-ouverts
- zone de chasse pour les rapaces et les Hirondelles
- gîte, chasse et déplacement de chiroptères
- coléoptères saproxylophages
- reptiles
- papillons

4.4 . Secteur 3

4.4.1 . Habitats

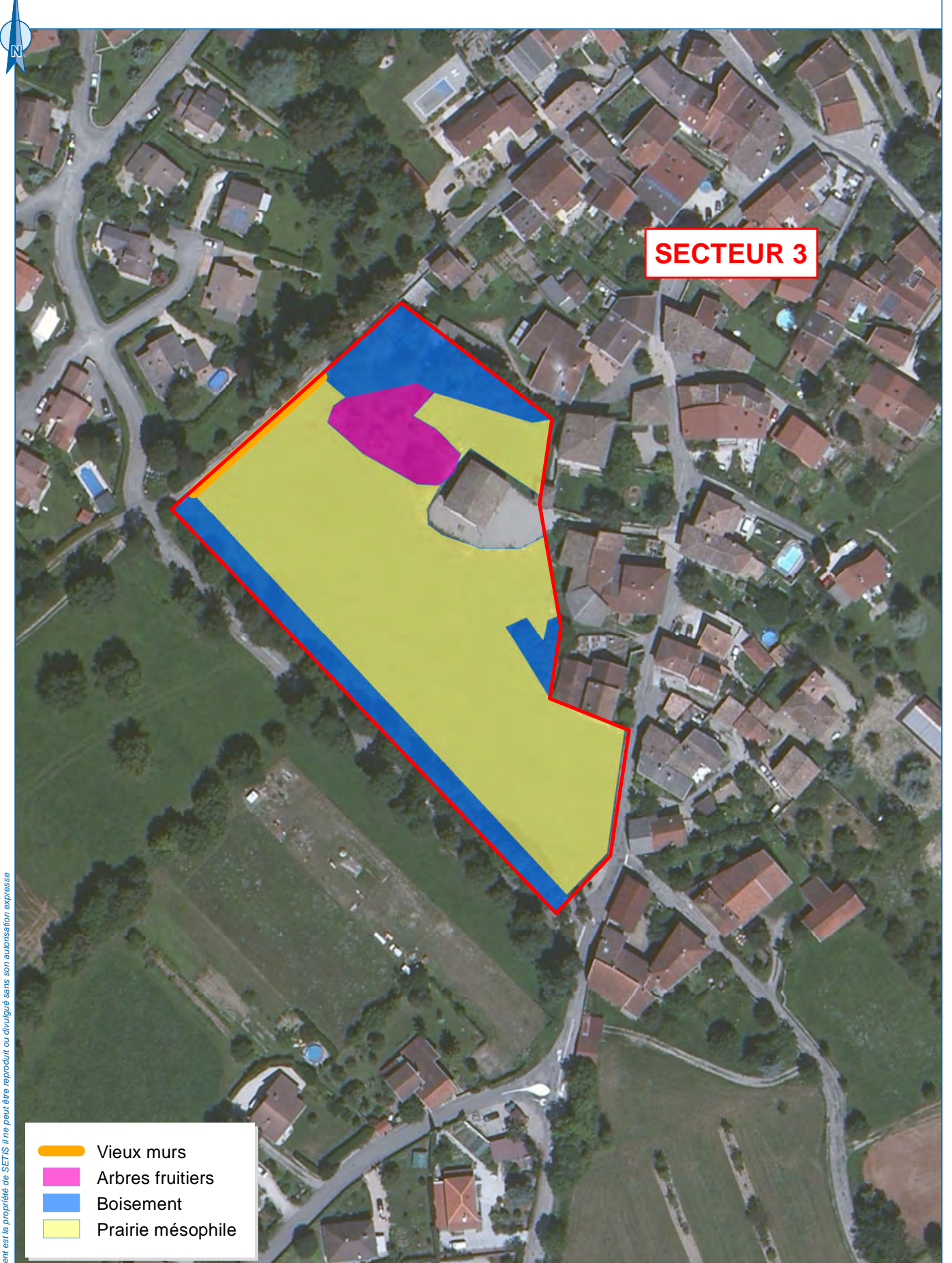


Le secteur 3 correspond à une parcelle, comprise dans une zone non urbanisée plus large. Il est occupé par une prairie mésophile assez grasse dominée par les graminées (Fenasse, Dactyle) et comporte diverses plantes à fleurs : Renoncule de Fries, Renoncule rampante, Pissenlit, Ortie, Trèfle des prés, Luzerne cultivée, Centaurée jacée, Plantain lancéolé, Lupuline, Sauge, Campanule, Esparcette à feuilles de vesce, Gaillet blanc, Carotte sauvage, Aster de Nouvelle Belgique...

Les boisements en bas de parcelle sont ornementaux, composés d'Epicéa, Chênes et Erables. Un alignement d'arbres en bord de route est composé de Frênes.

La parcelle comporte également un vieux verger de Pommiers et Noyers à cavités.

CARTE DES HABITATS



Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS

Echelle : 1/1500





Le vieux mur bordant le chemin de la ruine est colonisé par des mousses, du Lierre, plusieurs fougères (Capillaire, Asplenium...) et diverses espèces de Sedum.

Ce secteur n'est pas en zone humide.

4.4.2 . Potentiel floristique

Ce secteur ne comporte pas de sensibilité floristique particulière, hormis la présence d'Aster de Nouvelle Belgique à surveiller.

4.4.3 . Potentiel faunistique

Les Pics vert et épeiche, la Pie, la Corneille, le Geai, les Mésanges charbonnière et à longue queue, le Moineau domestique, le Rouge-gorge, la Sittelle et le Merle ont été contactés.

Le vieux mur est favorable aux reptiles, notamment aux lézards, mais également à la nidification d'oiseaux comme les Moineaux, Rougequeue et Bergeronnettes, et éventuellement aux chiroptères.

La prairie est une zone de chasse potentielle pour les rapaces. Elle est également propice aux papillons.



La présence de vieux arbres à cavités et de vieux bâtiments à proximité comportant greniers et halles, associée à la prairie qui constitue une zone de chasse potentielle, rend le site particulièrement favorable aux Hirondelles rustiques, chauves-souris et rapaces nocturnes. Les vieux arbres sont également favorables aux coléoptères saproxylophages.

4.5 . Secteur 4

4.5.1 . Habitats



Ce secteur est une petite zone naturelle enclavée dans l'urbanisation. Elle est composée d'une prairie mésophile à méso-xérophile pâturée par les moutons et comportant vieux arbres fruitiers et arbres ornementaux.

Il n'est pas en zone humide.

4.5.2 . Potentiel floristique

Ce secteur ne comporte pas de sensibilité floristique particulière, hormis la présence d'Aster de Nouvelle Belgique à surveiller.

4.5.3 . Potentiel faunistique

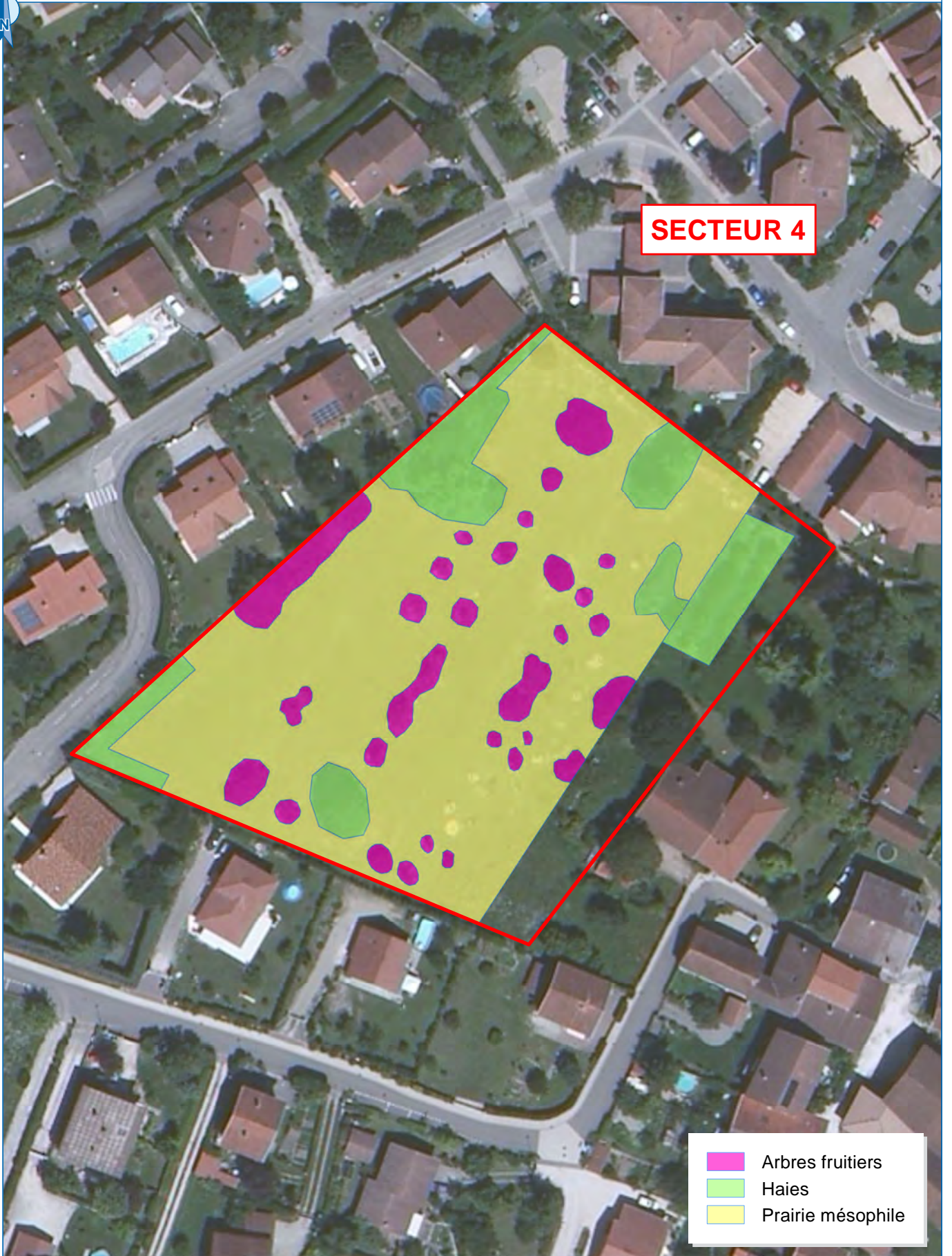
Le Choucas des tours, la Corneille, la Pie, le Merle, le Pinson des arbres, les Mésanges bleue, charbonnière et à longue-queue, et le Rougegorge ont été contactés.


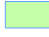
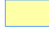
Le site constitue une zone de chasse potentielle pour les chiroptères, Hirondelles et Martinets. Les vieux arbres sont favorables aux coléoptères saproxylophages. La petite taille du site et sa position enclavée dans l'urbanisation réduit son intérêt.

CARTE DES HABITATS



SECTEUR 4



-  Arbres fruitiers
-  Haies
-  Prairie mésophile

4.6 . Secteur 5

4.6.1 . Habitats



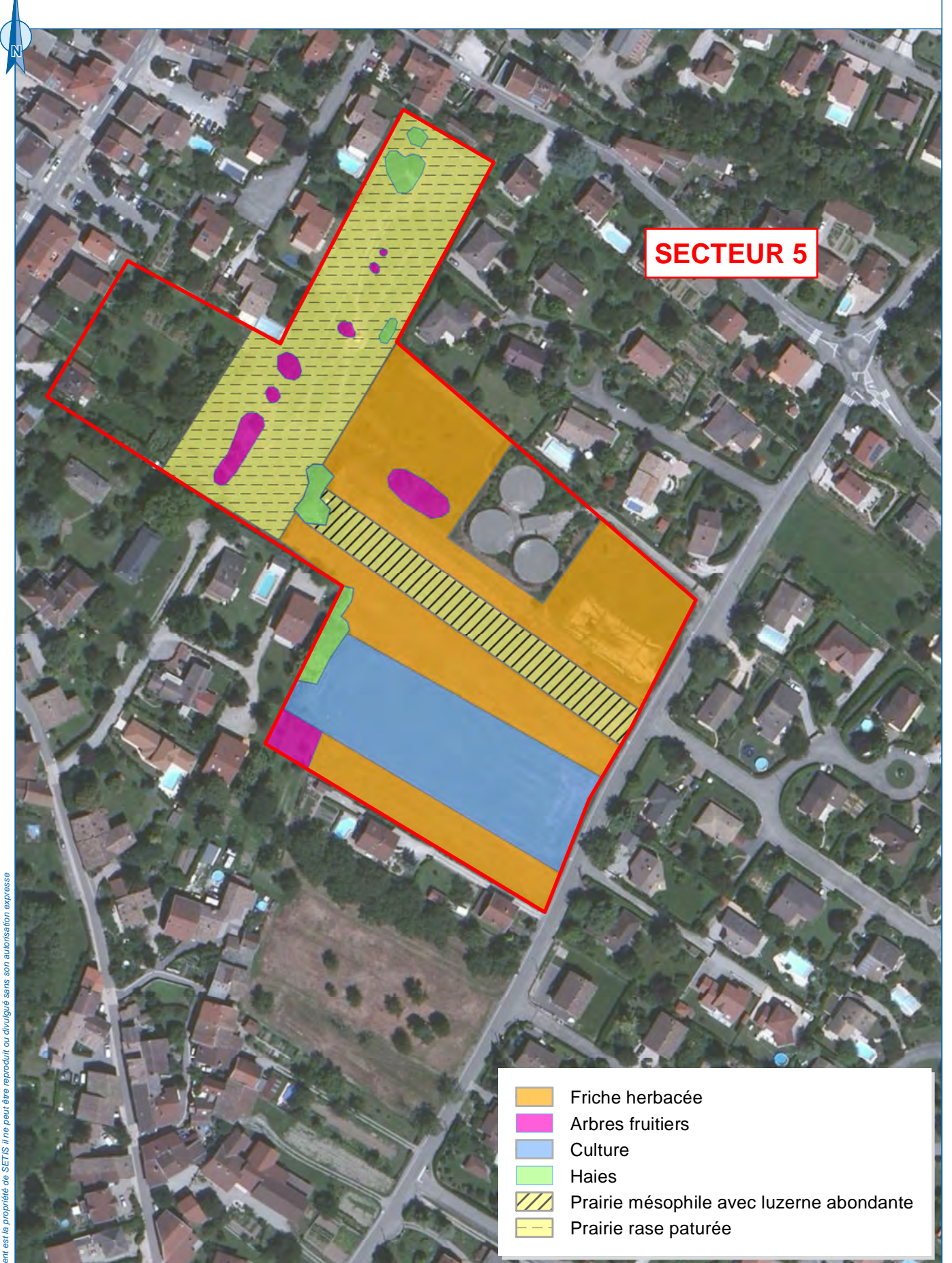
Ce secteur est occupé majoritairement par des friches herbacées encadrant une parcelle de Luzerne et une parcelle cultivée. Ces friches sont composées d'un cortège réduit d'espèces végétales rudérales (Armoise, Ronce, Picride, Carotte...) et invasives (Aster de Nouvelle Belgique, Solidage géant), recolonisées par des espèces buissonnantes (Buddléia de David, envahissant) et de jeunes arbres (Bouleau, Peuplier noir).

La frange Nord-ouest du secteur est une prairie rase pâturée de façon intensive par les chevaux et appauvrie. Elle est composée d'espèces végétales banales comme la Pâquerette, le Plantain, l'Ortie, la Potentille rampante, le Pissenlit et un Ail non identifié.



Un alignement de vieux arbres fruitiers à cavités enrichit la prairie.
Ce secteur n'est pas en zone humide.

CARTE DES HABITATS



Ce document est la propriété de SETIS Il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS

Echelle : 1/2000



4.6.2 . Potentiel floristique

Ce secteur ne présente pas d'intérêt floristique particulier.
Il est envahi de plusieurs espèces invasives : Buddléia, Solidage et Aster de Nouvelle Belgique.



Solidage géant



Aster de Nouvelle Belgique

4.6.3 . Potentiel faunistique

Le Chardonneret, le Pinson des arbres, le Verdier, le Moineau domestique, la Tourterelle turque, le Rougequeue noir, le Rougegorge, le Pic épeiche, les Mésanges charbonnière et bleue, le Merle, la Corneille et l'Etourneau ont été contactés.

La parcelle cultivée constitue une zone de nourrissage pour les oiseaux hivernants.



Le site présente un potentiel d'accueil de faune, principalement :

- la prairie pâturée est un site de chasse potentiel pour les chiroptères, rapaces nocturnes et Hirondelle rustique,
- nidification potentielle de ces espèces dans les cavités des arbres ou dans les vieilles halles à l'extrémité de la prairie.
- les vieux arbres constituent également des habitats favorables aux coléoptères saproxylophages.

4.7 . Secteur 6

4.7.1 . Habitats



Ce secteur remblayé, sans arbre, est occupé par une prairie composée d'un cortège réduit d'espèces rudérales : Sétaire, Plantain, Potentille rampante, Achillée, Pissenlit, Trèfle, Armoise.

Par définition, une zone remblayée n'est pas une zone humide.

4.7.2 . Potentiel floristique

Le secteur ne présente aucun intérêt floristique.

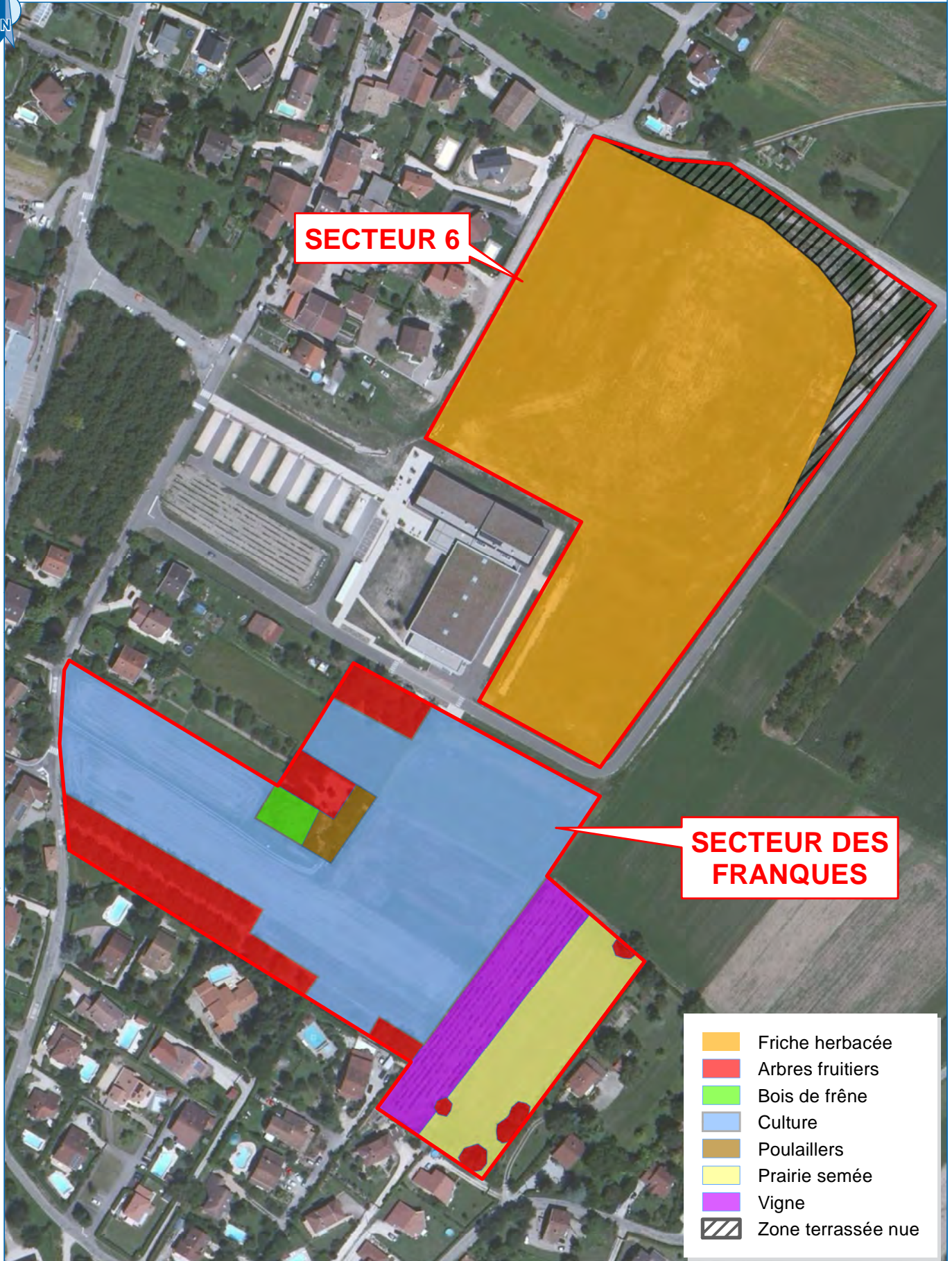
4.7.3 . Potentiel faunistique

La plupart des espèces contactées sont anthropophiles ou ubiquistes, et occupent plutôt les milieux urbanisés et agricoles attenants.

Sur le secteur en lui-même, seuls quelques groupes de fringilles (Pinsons, Verdiers, Moineaux...), Alouettes des champs et corvidés ont été observés en nourrissage, mais ces espèces fréquentent d'avantage les grandes cultures attenantes.





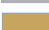
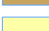


Ce secteur ne comporte pas d'intérêt pour la faune.

CARTE DES HABITATS



SECTEUR 6

SECTEUR DES FRANQUES

-  Friche herbacée
-  Arbres fruitiers
-  Bois de frêne
-  Culture
-  Poulailleurs
-  Prairie semée
-  Vigne
-  Zone terrassée nue

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse



Fond : Bing Maps - Extrait raster IGN 1/25000
Source : SETIS

Echelle : 1/2500



4.8 . Secteur des Franques

4.8.1 . Habitats

Ce secteur est occupé majoritairement par des parcelles cultivées, en colza, féverole et blé.



Il comporte également un vieux verger de Cerisiers sur sol gratté recolonisé par des plantes herbacées pionnières comme la Mercuriale annuelle, 2 noyeraies sur gazon, un petit bosquet de Frênes avec une strate arbustive et buissonnante commune (Cornouiller, Noisetier...), une vigne sur gazon et une prairie semée de graminées (Dactyle, Ray-grass...) et Trèfle.

Ce secteur n'est pas en zone humide.

4.8.2 . Potentiel floristique

Le potentiel floristique est très faible sur ces sols cultivés. La présence d'espèces invasives est à surveiller.

4.8.3 . Potentiel faunistique

Quelques passereaux communs fréquentent les boisements (Mésanges, Rougegorge...). Des trous de Pic ont été observés sur un Cerisier.

Les parcelles cultivées sont utilisées comme zone de nourrissage par les corvidés (Corneille, Pie...) et fringilles hivernants (Pinsons, Verdiers, Chardonnerets, Moineaux...).

La plupart de ces oiseaux sont protégés mais communs.

Le site ne présente pas d'intérêt pour la faune patrimoniale. Les vergers et noyeraies ne comporte que peu d'arbres à cavités, et celles-ci ne sont pas assez importantes pour être favorables aux chiroptères, insectes saproxylophages ou rapaces nocturnes.

5 . HIÉRARCHISATION DES SECTEURS

A l'issue des investigations automnales de 2012, les secteurs peuvent être hiérarchisés de la manière suivante :

Secteurs	Sensibilités et enjeux faune et flore	Niveau d'enjeu
6	Aucun	NUL
Franques	Aucun	NUL
5 (friches)	Aucun	NUL
4	Vieux fruitiers favorables aux coléoptères saproxylophages, mais secteur petit et enclavé.	FAIBLE
5 (pâturage)	Habitats (prairies, vieux fruitiers, vieux bâtiments) favorables aux chiroptères, hirondelles et rapaces nocturnes.	MODERE
3	Habitats (prairies, vieux fruitiers, vieux bâtiments) favorables aux chiroptères, hirondelles et rapaces nocturnes. Vieux mur intéressant pour la flore, les reptiles et certains oiseaux.	MODERE
1	Vastes bocages avec haies denses, stratifiées, épineuses, à baies et sur pierres, très favorable à une faune variée comportant des espèces protégées et patrimoniales. Vieux fruitiers favorables aux coléoptères saproxylophages. Vaste secteur naturel.	FORT
2	Vastes bocages avec haies denses, stratifiées, épineuses, à baies et sur pierres, très favorable à une faune variée comportant des espèces protégées et patrimoniales. Vieux fruitiers favorables aux coléoptères saproxylophages. Vaste secteur naturel périphérique et corridor écologique majeur.	FORT

Les secteurs 5, 6 et des Franques ne présentent pas d'enjeux en terme de milieu naturel, les secteurs 1 et 2 sont très intéressants en terme de biodiversité.

A noter que les dates d'investigations ne permettent pas un inventaire exhaustif de la faune et de la flore mais seulement une caractérisation des habitats naturels et de leur potentiel. Un habitat potentiellement favorable à une espèce n'implique pas forcément la présence de cette espèce sur le site. Des inventaires au printemps sont conseillés pour statuer sur la présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales sur les secteurs à urbaniser.